
RC47 Meeting in the ISA World Congress, Brisbane

Session 1: Globalization and Social Movements I

Monday, July 08, 2002 13:30 - 15:15

La fin des classes sociales, et après ?... ¹

Louis Chauvel

Sciences-Po Paris and Observatoire Français des Conjonctures Economiques (OFCE) and Observatoire Sociologique du Changement (OSC)
chauvel@ofce.sciences-po.fr

Il peut sembler étrange de se pencher encore sur la question des classes sociales, puisque leur disparition, à lire de nombreux auteurs contemporains, semble un acquis. Sauf en histoire sociale, elles ne mériteraient plus notre intérêt : un consensus semble émerger pour en rejeter la pertinence dans les sociétés d'aujourd'hui. Pour autant, cette mort supposée des classes sociales ne permet pas de comprendre un phénomène contemporain, et contribue même à l'occulter : la persistance d'inégalités structurées, liées à des positions hiérarchiquement constituées et porteuses de conflits d'intérêts dans le système productif. Voilà le problème spécifique aux classes sociales d'aujourd'hui : ces inégalités structurées pourraient exister et se reproduire hors d'un système constitué de classes sociales, hypothèse qui mérite un examen plus approfondi.

Qu'est-ce qu'une classe sociale ?

Des bibliothèques entières sont consacrées à cette question hors de tout consensus : nous n'avons pas de définition universellement acceptée des classes sociales. Tenter une exégèse systématique est le meilleur moyen de se fourvoyer, mais il est possible de caricaturer les positions en opposant deux courants de la sociologie. D'un côté, nous avons une tradition marxiste, selon laquelle les classes sociales sont des collectifs structurés par une position spécifique dans le système économique définie par la propriété des moyens de production (ou son absence), marqués par un conflit central (l'exploitation, ou la répartition conflictuelle de la plus-value), animés par la conscience collective de leur être et de leur intérêt. Cette tradition est parfois qualifiée de *holiste* (*holon* = tout) parce qu'ici, la totalité est plus que la somme des individus qui la forment, la classe existant indépendamment et au-dessus de ses membres, en leur dictant leur rôle, par delà la capacité de création des individus, qui pourrait bien dans cette approche n'être qu'un leurre. Cette tradition est qualifiée aussi de réaliste, parce que les classes sont supposées former des entités véritables et tangibles, et non pas des constructions intellectuelles.

D'un autre côté, la tradition weberienne suppose que les classes sociales sont des groupes d'individus semblables partageant une dynamique probable similaire (Max Weber parle de *Lebenschancen* ou

¹ Une version antérieure de ce texte a été publiée dans la *Revue de l'Observatoire Français des Conjonctures Economiques*, n°79, septembre 2001.

« chances de vie »), sans qu'ils en soient nécessairement conscients. La démarche est qualifiée d'individualiste et de nominaliste : la classe sociale est avant tout l'ensemble des individus que le chercheur décide de nommer ainsi selon ses critères propres.

Les marxistes attendent donc beaucoup de la classe sociale, alors que les weberiens y voient un mode de découpage parmi d'autres : les uns conçoivent difficilement des classes sociales sans conscience de classe, sans être des classes *en soi et pour soi*, des groupes visibles, en mesure de construire leur propre histoire collective, alors que les autres ne voient qu'un empilement de strates. Par un curieux retournement, on constate que l'approche marxiste est très (trop) exigeante : cette définition porte souvent à conclure qu'il n'existe plus de classe sociale, faute de conflictualité radicale. Au contraire, l'approche weberienne pousse à admettre la pérennité des classes : la notion est licite dès que des groupes inégaux aux destins sociaux distincts sont repérés. Mais, en ce cas, le contenu social et symbolique de la classe sociale est limité.

Pour sortir des apories des deux courants, lorsque l'on travaille sur l'ensemble de la sociologie des classes (et sur les auteurs qui les remettent en cause), il est possible d'élaborer une définition susceptible de donner lieu à un ensemble de critères tangibles. On pourrait parler de classes sociales pour des catégories qui sont d'une part inégalement situées — et dotées — dans le système productif, et d'autre part marquées par une forte *identité de classe* ; cette identité pourrait avoir trois dimensions repérables : d'abord, l'*identité temporelle*, c'est-à-dire la permanence de la catégorie, l'imperméabilité à la mobilité intra- et intergénérationnelle, l'absence de porosité aux échanges matrimoniaux avec les autres catégories (homogamie) ; ensuite, l'*identité culturelle*, c'est-à-dire le partage de références symboliques spécifiques, de modes de vie et de façons de faire permettant une inter-reconnaissance ; enfin, l'*identité collective* à savoir une capacité à agir collectivement, de façon conflictuelle, dans la sphère politique afin de faire reconnaître l'unité de la classe et ses intérêts.

Cette définition se fonde en premier lieu sur l'existence d'inégalités, particulièrement et non pas exclusivement sous le rapport de la propriété des moyens de production. L'existence d'inégalités n'est pas une condition suffisante, puisque, pour suivre Marx, la classe ne se réduit pas à la taille du portemonnaie — même si elle y contribue —, mais intègre des éléments subjectifs, culturels et collectifs porteurs de conflictualité. En outre, les inégalités dont il est question ne sont pas simplement monétaires : au delà de la propriété des moyens de production proprement dits, les *qualifications reconnues* et la *maîtrise des processus de production* sont tout aussi essentielles, ce qui conduit à prendre en compte comme le fait Bourdieu la multidimensionnalité des ressources structurantes, entre capital économique, culturel (scolaire), social (relationnel), symbolique (idéologique). Mais quid des évolutions empiriques ?

Les arguments pour la fin des classes

Cette définition offre l'intérêt d'émettre des critères clairs, susceptibles de donner lieu à une démarche empirique. Une telle tentative de démonstration factuelle de la fin des classes sociales a été imaginée pour la première fois en 1959 par Robert Nisbet, qui fut repris assez systématiquement. La démonstration assez calibrée pose que cette fin provien(drai)t : d'abord, dans la sphère politique, de la diffusion du pouvoir au sein de l'ensemble des catégories de la population et de la déstructuration des comportements politiques selon les strates sociales ; ensuite, dans la sphère économique, de l'augmentation du secteur tertiaire, dont les emplois ne correspondent pour la plupart à aucun système de classe parfaitement clair, et de la diffusion de la propriété dans toutes les couches sociales ; enfin, de l'élévation du niveau de vie et de consommation qui conduit à la disparition de strates de consommation nettement repérables, rendant peu vraisemblable l'intensification de la lutte des classes.

Depuis Nisbet, les développements sur la « mort des classes » sont toujours peu ou prou fondés sur les mêmes arguments, même si certains auteurs ont pu ajouter quelques éléments : la croissance scolaire et l'entrée des classes populaires au lycée puis à l'université (Aron), le flou croissant des échelles de

salaire (Lautman), la diffusion de la propriété (Saunders), la généralisation d'une culture moyenne dont le *blue jeans* ou le barbecue sont les figures exemplaires (Mendras invention de la notion de « moyennisation »). Pour d'autres encore, il faut mentionner la multiplication de différenciations et de conflits fondés sur des enjeux symboliques, et la revendication de la reconnaissance des différences religieuses, de genre, d'ordre culturel, régionalistes, ethniques ou d'orientation sexuelle (Pakulski et Waters).

L'essentiel de l'argumentation des sociologues intéressés à montrer la disparition des classes sociales peut être résumée en un diagnostic simple : baisse des inégalités économiques et éducatives, affaiblissement des frontières sociales en termes d'accès à la consommation et aux références culturelles, mais aussi croissance de la mobilité, moindre structuration des classes en groupes hiérarchiques distincts, repérables, identifiés et opposés, moindre conflictualité des classes et conscience de classe affaiblie. Evidemment, dans une perspective élaborée, les classes sociales ne se réduisent pas aux inégalités, mais elles sont vues comme une approximation de processus sous-jacents, difficilement observables mais essentiels à la définition de d'un système de classes (rapports de force dans la sphère économique, domination, exploitation). L'idée est celle d'une relation à double sens : les inégalités baissent car la violence de l'exploitation décline ; les inégalités baissent, et donc les rapports sociaux sous-jacents sont appelés à décliner.

Lorsque l'on confronte les critères aux faits de l'histoire sociale, l'immobilité sociale a bien décliné, les inégalités économiques se sont bien réduites, le pouvoir d'achat ouvrier s'est bien accru, plus vite que les autres catégories de salariés. Dans une perspective de long terme, sur le demi-siècle passé, c'est une évidence, mais il convient d'en saisir les limites pour échapper aux risques du dogmatisme. La difficulté ici est que les critères, on l'a vu, sont multiples, et que chacun révèle des dynamiques spécifiques dont il s'agit de restituer la cohérence d'ensemble.

Catégories sociales et stabilité des classes populaires

Le second point suivi par Nisbet est peut-être le plus important : il concerne le développement des services comme dynamique de déstructuration du système de classes : l'expansion du secteur tertiaire et le déclin industriel remettraient en cause la place de la classe ouvrière, seule classe importante dans cette perspective. Ici, il est possible d'utiliser les fameuses « Catégories socioprofessionnelles » (CSP²), qui permettent de suivre sur le long terme, depuis quasiment les années cinquante, les mutations de la structure sociale. Ces CSP ont une qualité intéressante : elles permettent de parler de classes sociales sans jamais en prononcer le mot. Le but des CSP est de parvenir à résumer en un jeu réduit de catégories les principaux clivages sociaux résultants de trois notions : la hiérarchie, le statut (indépendant et salarié privé ou public) et le secteur (primaire, secondaire, tertiaire). Weberiennes sans l'avouer, les CSP rassemblent des groupes professionnels connus pour avoir des caractéristiques semblables et des perspectives probables comparables. Elles sont aussi marxistes, insidieusement, car le principe de regroupement retenu par ses concepteurs est le suivant : les groupes sont constitués en se fondant sur les conventions collectives, et prennent donc en compte la conscience collective des groupes. Autrement dit, il s'agit là d'un outil mixte, synthétique, réalisant un arbitrage tempéré entre des logiques distinctes, dont la force résulte de sa capacité à s'adapter aux besoins des uns et des autres.

Au plus haut degré de synthèse, les CSP font apparaître 6 groupes typiques — les chiffres renvoient à la codification standard — : (1) les agriculteurs ; (2) les artisans-commerçants et chefs d'entreprise de plus de 10 salariés (les « patrons ») ; (3) les cadres (dits aussi « cadres et professions intellectuelles supérieures »), qui forment l'élite du salariat (plus les professions libérales) ; (5) les employés et (6) les ouvriers, c'est-à-dire les exécutants du travail conçu comme routinier respectivement dans les services

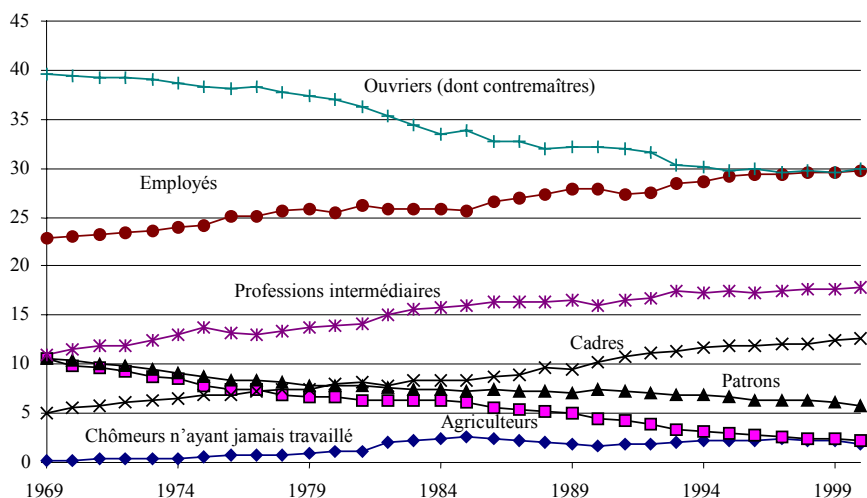
² On parle aussi de PCS « professions et catégories socioprofessionnelles » depuis leur refonte en 1982. Ici, CSP qualifie l'outil en général et PCS le code spécifique de 1982 à nos jours.

et dans l'industrie ; (4) les « professions intermédiaires », archétype des « classes moyennes », méritent leur nom et apparaissent comme une catégorie-pivot entre dirigeants et routiniers, entre expertise et production standardisée.

La polarisation entre cadres et ouvriers (on devrait plus généralement leur adjoindre les employés) permet de prendre la mesure de l'étendue du spectre social, entre d'une part une population relativement privilégiée de petite taille sans être rare (13 % de la population active), et d'autre part les catégories sociales les plus modestes. Evidemment, le problème des CSP est de ne pas faire apparaître directement une « bourgeoisie », même si à un degré plus élaboré de détail, il est possible de repérer les chefs d'entreprise de plus de dix salariés, 0,5 % de la population, qui emploient la moitié de la population active. Il n'existe pas non plus de catégorie « exclus » ni « rentiers ».

2. Part des CSP dans la population active (1969-2000)

en % du total



Source : Enquêtes Emploi (1969-2000), enquêtes obtenues auprès de Irène Fournier, LASMAS-IDL/IRESO.

Note : les chômeurs sont classés en fonction de leur profession précédente

L'analyse sur plus de 30 ans de la composition de la population active par grands groupes montre que les catégories moyennes et supérieures du salariat se développent ; les ouvriers déclinent numériquement et ne sont « plus que » 30 % de la population active en l'an 2000, contre 40 % en 1969. A ce rythme, ils auront disparu dans 90 ans ; en attendant, ils forment encore le plus grand groupe social, avec les employés. L'analyse des situations des ouvriers et des employés, notamment pour les salaires, mais aussi pour tout un ensemble de critères, montre, bien au contraire, que les employés sont d'un point de vue structurel des ouvriers des services, c'est-à-dire des travailleurs routiniers du tertiaire dont le travail est tout aussi peu valorisé (économiquement) que celui des ouvriers. Au total, si nous considérons la somme des ouvriers (contremaîtres compris) et des employés, nous obtenons une part stable depuis 30 ans, de l'ordre de 61 % de la population active. Autrement dit, les classes populaires forment une part majoritaire, étonnamment stable, de la population française.

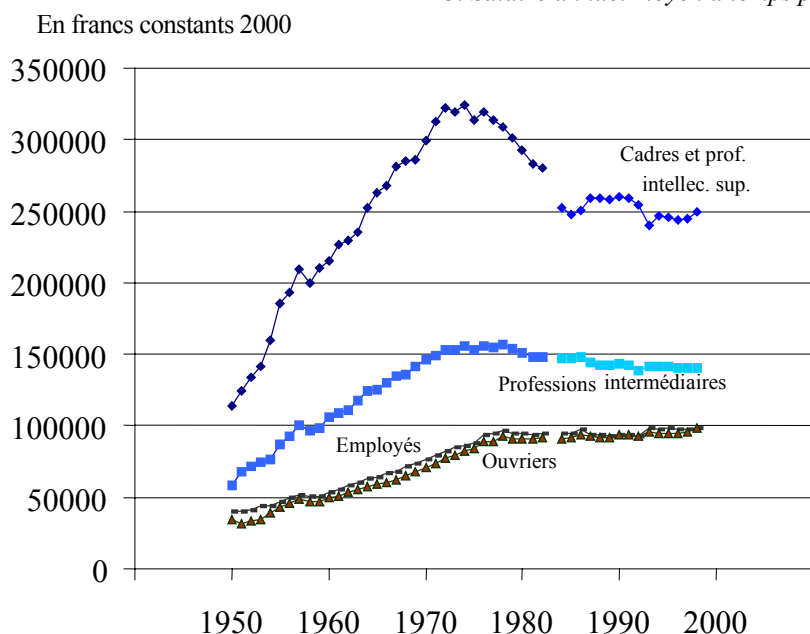
La croissance comme force d'homogénéisation sociale

Les « Trente glorieuses » (1945-1975) apparaissent comme une période exceptionnelle d'enrichissement du salariat : alors que le pouvoir d'achat du salaire a crû en moyenne de 0,5 % par an dans les années 1990, une année moyenne de la période antérieure à 1975 s'accompagnait d'une hausse de 3,5 %. Par ailleurs, l'écart entre cadres et ouvriers (si nous prenons les employés, le résultat serait presque identique), a fléchi après 1968 (le cadre gagnait en moyenne 4 fois plus que l'ouvrier en 1968, et 2,7 en 1984) ; un mouvement sensible de rapprochement des salaires entre qualifiés et routiniers a

donc eu lieu après 1968 ; ce mouvement résulte notamment d'un renouvellement fort de la population des cadres dans les années 1970 avec l'arrivée précoce et massive des jeunes générations diplômées du *baby boom* dans la catégorie des cadres. Enfin, depuis cette date, l'écart est à peu près stable (2,5 en 1998). La fin des Trente glorieuses a donc été marquée par une dynamique doublement favorable à la classe ouvrière (et aux employés) : les écarts se réduisent dans un contexte d'enrichissement rapide et partagé. A partir du milieu de la décennie quatre-vingt, au contraire, la croissance ralentit et l'écart demeure.

Cette dynamique d'enrichissement avait une capacité d'homogénéisation dynamique sur laquelle on a trop peu insisté. En effet, au rythme de 3,5 % de croissance par an, le pouvoir d'achat double en moins de 22 ans. Le cumul de trois décennies de croissance sépare en effet l'ouvrier de 1945, dont le niveau de vie avoisinait celui qui correspond au RMI d'aujourd'hui, de celui de 1975 ; cet écart est celui qui sépare l'ouvrier habitant en taudis ou en coron, dont l'espérance de vie atteint à peine 60 ans, de celui d'aujourd'hui, propriétaire d'une automobile, parfois d'un pavillon, et qui peut espérer vivre quelques années avec une retraite décente.

3. Salaire annuel moyen à temps plein



Source : séries longues sur les salaires dans le secteur privé et semi public – INSEE

Note : la baisse du salaire moyen des cadres entre 1970 et 1980 est liée notamment à une forte rupture générationnelle dans l'accès à la catégorie des cadres, marquée par un brusque rajeunissement (Chauvel, 2002). Une rupture de série importante a lieu entre 1982 et 1984, marquée par un changement de champ et par la modification du code des CSP : alors que d'autres sources montrent peu de modifications entre les deux dates, l'écart entre cadres et ouvriers s'est ici fortement réduit. Nous rétopolons dans la suite des calculs la série 1950-1982 pour annuler le saut statistique correspondant.

Une idée d'inégalités dynamiques (voir le schéma) permet de comprendre que la fin de la croissance va de pair avec la reconstitution de frontières sociales que la croissance tendait à émusser. La croissance permettait à chacun d'espérer en quelques années un niveau de vie caractérisant les catégories situées au dessus de lui, dans un jeu de rattrapage perpétuel. Il est possible ainsi de mesurer en années le *temps de rattrapage* du salaire moyen des cadres par celui des ouvriers. Si (o_1) représente le salaire des ouvriers à la date t_1 , et (c_1) celui des cadres ; sous l'hypothèse de maintien de la croissance du salaire ouvrier au cours des 5 années précédentes, à quelle date $t_2 = t_1 + \delta$ le salaire ouvrier (o_2) aura-t-il rattrapé le salaire des cadres (c_1) ? Evidemment, le salaire du groupe des cadres continuera *lui aussi* de s'accroître, renvoyant ainsi à plus tard l'égalité parfaite. Néanmoins, plus ce temps de rattrapage δ est court, plus sont relatives les frontières économiques. Si ce temps est de l'ordre de 30 ans, un jeune ouvrier peut espérer en fin de carrière un revenu proche de celui des cadres, et un ouvrier plus âgé peut attendre pour ses enfants un sort bien préférable au sien ; si au contraire ce temps de rattrapage avoisine

le siècle, voire plus, les écarts qu'il observe aujourd'hui sont appelés à persister aussi loin que ce que l'horizon théorique de sa vie et de celle de ses enfants lui permet d'entrevoir.

2. Temps de rattrapage

	Rapport du salaire cadres / ouvriers	Croissance annuelle moyenne depuis 5 ans du pouvoir d'achat du salaire ouvrier (%)	temps de rattrapage (années)
1955	3,9	4,8	29,1
1960	3,9	2,8	49,7
1965	4,0	3,5	40,0
1970	3,8	3,7	36,8
1975	3,4	3,5	35,7
1980	2,9	1,6	65,1
1985	2,7	0,3	371,9
1990	2,8	0,3	353,0
1995	2,6	0,3	316,2
1998	2,5	0,6	150,6

Source : séries longues sur les salaires - INSEE

Note : en 1955, le salaire moyen des cadres est 4,3 fois plus élevé que celui des ouvriers ; de 1950 à 1955, le taux de croissance annuelle du pouvoir d'achat du salaire ouvrier était de 4,8 % par an ; en 1955, à ce rythme, le temps nécessaire pour rattraper le pouvoir d'achat du salaire des cadres de 1955 est de 31,3 ans.

En fait, sur toute la période 1950-1975, ce temps de rattrapage oscillait entre 30 et 40 ans selon la nature de la conjoncture. Malgré la réduction de l'écart *statique* entre cadres et ouvriers d'un rapport de 4 à 2,8, l'écart *dynamique* a bondi dès le ralentissement de la croissance : le temps de rattrapage a dépassé 200 ans au cours des années 1990. Autrement dit, le rattrapage qui naguère pouvait s'envisager en une génération pourrait au rythme actuel en exiger 6... La distance temporelle entre ouvriers et cadres est devenue un gouffre béant. Il est vrai que ce calcul prend en compte l'expérience passée de la croissance. Il se peut en effet que, *si la croissance observée depuis 1998 ne s'essouffle pas mais au contraire s'accélère*, nous puissions renouer avec le mouvement rapide d'antan, et avec la réduction des inégalités dynamiques. Pourtant, ce dont disposent les acteurs sociaux pour juger de leur situation et de son évolution est bien cette expérience d'un passé récent : à mesure que les Trente glorieuses s'éloignent, ce qui domine est bien le ralentissement et la stagnation des salaires qui, en termes d'inégalités dynamiques, conduisent à la reconstruction de frontières entre cadres et ouvriers que l'on avait cru abolies.

Revenu et distance des CSP

Les variations des revenus salariaux sont certainement très importantes pour comprendre l'évolution de la société, mais plus de la moitié des individus vit sans salaire direct. Parmi ceux-ci, un dixième est formé d'indépendants, un autre de retraités, et les autres sont pour l'essentiel des jeunes ou des femmes au foyer dépendant du revenu d'un ou plusieurs membres de leur famille. C'est pourquoi, pour repérer l'aisance financière d'un ménage, on tend à travailler sur le « niveau de vie », c'est-à-dire le revenu disponible (toutes les ressources moins les impôts directs) rapporté au nombre de personnes vivant dans ce ménage. C'est le revenu « par tête ». Plus finement encore, on peut rapporter ce revenu par « unité de consommation », c'est-à-dire par « équivalent-adulte », en supposant l'existence d'économies d'échelles et de moindres besoins pour les enfants. Il s'agit alors d'analyser les écarts de niveau de vie par CSP ou, globalement, au sein de la population, en analysant les rapports interdéciles.

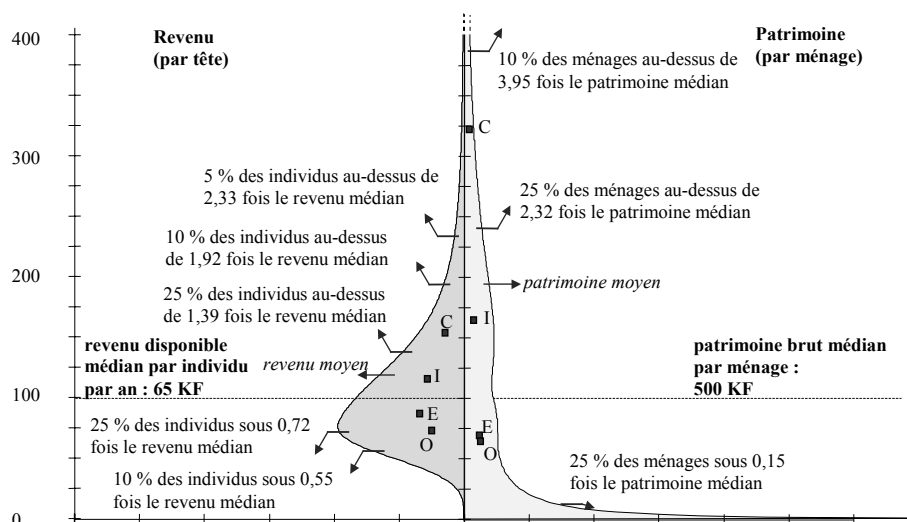
Alors que les années 1970 avaient donné lieu à un fort rapprochement des extrémités de la courbe de répartition du revenu disponible, depuis les 20 dernières années, à peu près rien n'a varié dans les écarts relatifs. Si, depuis les années 1970, le strobiloïde du revenu (voir le graphique) met en évidence une

importante classe moyenne (le large ventre de la « toupie » de la répartition des revenus), cela ne veut pas dire que cadres et ouvriers sont homogènement répartis : un écart de 1 à 2,5 les sépare en moyenne (Chauvel, 1997). Par ailleurs, depuis 1984, le taux de croissance du revenu pour l'ensemble de la population est faible. Depuis, l'écart entre les ouvriers et les cadres demeure invariable, comme si tout était gelé. Autrement dit, l'image que nous avons de l'« ouvrier de l'abondance », intégré (ou proche de s'intégrer) aux classes moyennes, est datée : à l'époque où le revenu réel croissait de 3,5 % par an, des écarts de 1 à 2 représentaient un écart franchissable, dynamiquement. Avec des revenus qui ne croissent plus guère, le même écart représente une frontière étanche.

5. Strobiloïde du revenu et du patrimoine en francs 2000

100 = médiane du revenu

100 = médiane du patrimoine



Note : le strobiloïde représente la forme de la pyramide sociale correspondant à la répartition du revenu ou du patrimoine (voir Chauvel, 1995). La courbe est d'autant plus large qu'une part importante de la population est située précisément à ce niveau. Si 100 représente la médiane des revenus, le large renflement au centre du strobiloïde permet de révéler une forte classe moyenne, située à égale distance des extrêmes. Du côté des patrimoines, au contraire, il n'existe pas de classe moyenne, dans la mesure où la population est largement étirée entre l'extrême opulence et l'extrême dénuement en termes d'accumulation. Les revenus sont exprimés en francs par tête dans le ménage : l'individu médian se trouve dans un ménage où le revenu annuel est de 65 000 F par individu. Le patrimoine est exprimé par ménage. Pour le revenu, C, I, E et O représentent la médiane du revenu respectivement des cadres, des professions intermédiaires, des employés et des ouvriers. Pour le Patrimoine, ce sont les moyennes, les médianes n'ayant pas été calculées dans les publications de l'INSEE.

Source : Budget des ménages 1995 et actifs financiers 1992, réévalués pour l'année 2000 (en tenant compte de l'enrichissement et de l'inflation)

Retour aux inégalités d'accumulation

La courbe de répartition des revenus est traditionnellement marquée par des écarts relativement faibles par rapport à ce que l'on observe du côté du patrimoine ; c'est particulièrement vrai dans une société « salariale » où le salaire est une source majeure de revenus encadrée par des grilles propices à un contrôle et à un compromis entre les différentes catégories de travailleurs de façon à réduire les inégalités les plus choquantes pour les acteurs sociaux. Le rapport interdécile y est de l'ordre de 4 en France, 3 pour les pays d'Europe du Nord, 5 aux Etats-Unis. Les rapports interdéciles du patrimoine sont immenses, d'un ordre de grandeur incomparable, de l'ordre de 70. Ils sont même inexprimables, puisqu'il faut prendre en considération les biens durables (automobile, machine à laver, etc.) pour obtenir un premier décile supérieur à zéro : il vaut alors environ 15 000 francs, le prix d'un petit scooter neuf ; sinon, hors biens durables, près de 20 % de la population n'a simplement aucun patrimoine, ce qui fait du rapport interdécile une grandeur assez abstraite.

Lorsque l'on s'intéresse au patrimoine, les écarts deviennent ainsi des gouffres : sur ces strobiloïdes, en supposant que, entre la base et la médiane, l'écart est de 1 mètre, le décile supérieur du revenu est à 2

mètres, alors que celui du patrimoine est à 4 mètres. Côté revenu, à gauche, Lindsay Owen-Jones (le PDG de L'Oréal), qui a la réputation d'être le salarié au revenu le plus important en France, se trouve à une altitude de 300 mètres. Liliane Bettencourt, héritière de la société L'Oréal, de par son patrimoine, se retrouverait côté droit à 32 000 mètres. Cette hauteur stratosphérique signale bien évidemment que l'échelle, qui n'est que de un à trois comme pour les salaires, de un à quatre comme pour le revenu par tête, est de un à soixante-dix, voire plus, pour le patrimoine accumulé. Par conséquent, le patrimoine médian n'a à peu près aucun sens sociologique véritable en termes de ressources susceptibles de définir des groupes sociaux : il n'existe pas de classe de patrimoine médian, dans la mesure où ce n'est pas là un niveau de patrimoine où la population tend à venir s'agréger, alors qu'il existe une classe médiane pour les revenus, repérable à la boursouffure du strobiloïde du revenu³. Ici, non seulement l'espace entre les ouvriers et les cadres est béant, mais l'écart entre les cadres susceptibles d'espérer une ascension patrimoniale (cadre dirigeant dans une entreprise de grande dimension dans un secteur en restructuration, ou dont la maturité espérée n'est pas atteinte) et les autres est immense.

La difficulté est plus encore une différence de conjoncture historique : depuis 20 ans, le revenu salarial n'a guère varié, alors que le prix des actifs patrimoniaux a connu une envolée. En francs constants, le salaire en Ile-de-France s'est accru de 30 % en moyenne depuis 1977 (la croissance est à peu près nulle pour les salariés trentenaires) ; dans le même temps, le prix du mètre carré en location s'est accru de 135 %, et ce, malgré l'éclatement de la bulle des prix de l'immobilier parisien de la fin des années 1980. L'immobilier de rapport n'a pas été non plus, tant s'en faut, le placement le plus intéressant, et la prise en considération d'autres actifs patrimoniaux pourrait mettre en évidence des possibilités de plus-values encore plus importantes. D'une façon plus générale, la période qui s'ouvre avec la rigueur (1983-1984), marquée par de très forts taux d'intérêts réels (Fitoussi, 1995), et par la croissance de la part de la valeur ajoutée des entreprises dévolue au capital⁴, a profondément modifié le point d'équilibre du rapport de force entre salariés et détenteurs du capital et ouvert depuis 20 ans des perspectives de plus-values extraordinaires *pour ceux qui disposaient déjà d'une accumulation*. Alors que le pouvoir d'achat du salaire moyen ouvrier s'est accru d'à peine 5 % sur l'ensemble de la période 1990 et 2000, les tranches les plus élevées du patrimoine telles que l'Impôt de solidarité sur la fortune (ISF) se sont accrues d'environ 25 % entre 1990 et 2000 (Piketty, 2001a). Ainsi, parmi les titulaires d'un diplôme donné, au sein d'une même catégorie sociale ou entre collègues dont la rétribution est semblable, les conditions de vie peuvent diverger profondément, du simple fait que les uns « ont des espérances » (sont des héritiers) et que les autres doivent se contenter de leur seul salaire. Lors des Trente glorieuses, lorsque les salaires croissaient plus vite que la valorisation du patrimoine, les inégalités liées à la propriété étaient appelées à se résorber. Maintenant, au contraire, la stagnation des salaires, et la progression des revenus financiers fait de l'accès au patrimoine un enjeu stratégique, mais parfaitement inégalitaire et, en outre, aléatoire.

Pour autant, au-delà de la valorisation relative du salaire et du patrimoine, un autre aspect doit être analysé : celui du développement, puis de l'effritement de la société salariale comme modèle. Ce que la société salariale avait construit, c'est-à-dire des changements stabilisés, une hiérarchie maîtrisée, des revenus régulés et des droits sociaux qui en découlaient selon un écart de 1 à 3 ou 4 entre les plus modestes et les mieux lotis, en ouvrant un ensemble de droits sociaux régulateurs selon une cotisation proportionnelle aux salaires encadrés par des grilles lisibles et propices à la prédictibilité, se trouve aujourd'hui sous une forte tension. Dans cette société patrimoniale⁵ se présentant pour la succession de la société salariale, la classe moyenne que l'on voit apparaître sur le strobiloïde des revenus — classe moyenne ou médiane attestée par le large ventre du strobiloïde —, est amenée à s'étirer entre les deux

³ Pour fixer les choses, entre la moitié et le double du revenu médian, se trouvent 82 % de la population, contre seulement 34 % entre la moitié et le double du patrimoine médian. On sait que dans les pays marqués par une classe moyenne homogène — notamment la Suède du début des années 1980 —, le strobiloïde est ramassé autour de la médiane (94 % entre la moitié et le double du revenu médian).

⁴ Cette part était de 35,5 % en 1998 contre 27,1 en 1982 (Piketty, 2001b, p.704-705).

⁵ L'adjectif « patrimonial » apparaît à ce point comme un euphémisme présentant sous de sympathiques contours ce que l'épithète « capitaliste » qualifiait naguère.

extrémités : le strobiloïde du patrimoine met en évidence une répartition où la classe moyenne, écartelée, n'a plus de consistance, et n'assure plus cette fonction de lieu d'échange entre les extrêmes. Le strobiloïde du patrimoine oppose effectivement ceux qui ont tout et ceux qui n'ont rien. La « classe moyenne » que Simmel (1981, pp. 200-201) voyait comme une classe assurant les échanges entre le prolétariat et la bourgeoisie, essentielle donc pour amoindrir les conflits de classes, est consubstantielle à la société salariale : si celle-là disparaît, celle-ci doit se dissoudre.

L'ensemble des analyses portant sur la consommation, la mobilité sociale, la reproduction sociale, montre la permanence d'inégalités sociales structurées d'une forte intensité (Chauvel, 2001b). D'une façon générale, on repère trois choses : d'abord, ces inégalités structurées, pour celles se sont réduites, se sont en général affaiblies dans la période des « Trente glorieuses » ; ensuite, pour celles qui ont décliné, il apparaît clairement qu'elles n'ont pas pour autant disparu, l'essentiel de la structuration de la hiérarchie sociale s'étant soit déplacé, soit transformé, mais n'ayant jamais réellement disparu ; enfin, depuis une à deux décennies, différents indices nous permettent d'émettre l'hypothèse que les nouvelles générations sont socialisées dans le cadre d'une structuration nouvelle, plus rigide (Chauvel, 2002).

Classes sociales sans conscience

Si certains critères mettent en évidence un recul de la réalité des classes, soit dans la période 1965-1980, soit pour les générations de l'entre-deux-guerres jusqu'aux premières générations du *baby boom*, nous assistons depuis lors à une pause, voire à un regain de certaines inégalités. Le passage de la croissance rapide à la stagnation (ou *croissance molle*) a eu, en soi, un impact inégalitaire : la croissance permet de projeter un rattrapage à l'horizon de la vie ou d'une génération à l'autre, alors que la stagnation offre une vision d'immobilité. La croissance ouvre la possibilité d'une égalisation dynamique qui pourrait engendrer des anticipations favorables de promotion et une mobilité subjective : avec 4 % de croissance annuelle du revenu des ménages, la classe ouvrière a de bonnes raisons de se projeter dans le mode de vie et donc d'identifier une partie de ses intérêts à ceux des nouvelles classes moyennes salariées ; à 1 %, le sort des classes populaires se referme sur le présent.

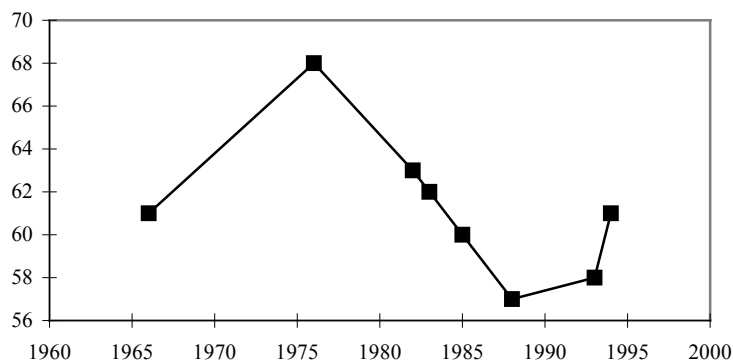
Un certain nombre d'arguments permet donc de parler de maintien, voire de retour, des classes sociales. Pour autant, dans ce diagnostic, un élément demeure manquant : celui concernant les *identités collectives*, autrement dit la conscience de classe. Cette dimension est certainement difficile à aborder, le propre des rapports sociaux subjectifs étant de se dérober à une simple objectivation. L'identité collective telle que l'on pourrait la définir se révèle à tout un ensemble de critères : le sentiment d'appartenir à une classe sociale, la mobilisation animée par des syndicats spécifiques, l'unité d'action politique au travers de partis structurés sont, sans aucun doute, les points centraux de l'analyse. Il est indubitable qu'entre 1949, où 40 % des salariés étaient syndiqués et aujourd'hui, où ils ne sont plus que 10 %, une perte de mobilisation est évidente. Au long des Trente glorieuses, le PCF a représenté de 20 à 25 % des votes, contribuant à une activation permanente de la classe ouvrière. A 30 ans de distance, tout cela évoque un monde englouti. Pour autant, il est difficile de dire que le vote cesse de discriminer socialement les différentes classes sociales.

L'indicateur le plus difficile à interpréter concerne le « sentiment d'appartenance à une classe sociale », tel que les sondages de l'IFOP et de la SOFRES nous le restituent. La difficulté est notamment d'ordre méthodologique : comment interpréter une telle réponse à une question fermée, sortie de tout contexte ? Guy Michelat et Michel Simon (1996) ont reconstitué une série intéressante, qui montre que ce sentiment, même s'il a diminué, reste depuis 30 ans dans une fourchette assez étroite (57 à 68 %), marqué par des évolutions peu linéaires. Plus intéressante est l'expansion de ceux qui se sentent membres de la « classe moyenne », dont le pourcentage croît alors que décline celui de la population se sentant appartenir à la classe ouvrière. La population ressentant une appartenance à la bourgeoisie devient quant à elle de plus en plus ultraminoritaire, les milieux aisés se réappropriant l'image d'une classe moyenne à peine supérieure. Plus subtilement, les réponses « autres » se sont

multipliées. Que recouvrent de telles réponses ? On peut émettre l'hypothèse qu'il s'agit notamment de ceux qui, s'ils avaient disposé d'une plus large palette de réponses, auraient déclaré des positions telles que « les petits », « le peuple », voire « les exclus », « les pauvres » et de nombreuses autres situations que la « classe ouvrière » ne représente pas.

6. Population ayant le sentiment d'appartenir à une classe sociale

en %



Source : IFOP en 1966 et SOFRES de 1976 à 1994 (Michelat et Simon, 1996) présenté dans Dirn (1998).

Le marxisme, qui a été une théorie structurante des comportements politiques au long des décennies de l'après deuxième guerre mondiale, a perdu, clairement, de sa prégnance. Néanmoins, l'homogénéisation qui a été observée à la fin des Trente glorieuses ne semble pas non plus s'être prolongée aussi clairement que l'on ne l'aurait attendu, et le projet d'une égalisation des conditions, horizon dynamique de la fin des années de croissance, s'est interrompu, non sans laisser au sein d'une partie de la population une certaine nostalgie. Surtout, une conscience sociale forte demeure, vis-à-vis de quoi les hypothèse d'indifférenciation et de fragmentation politiques posent problème. Pour autant, il n'existe pas de mots sur la place publique, et certainement pas dans le discours actuel des partis, pour exprimer les besoins sociaux correspondant à ces positions sociales situées à l'intermédiaire entre une classe ouvrière incluse et une pauvreté marginalisée. Les sondages d'opinion sont ainsi dans l'incapacité de repérer que la « classe ouvrière » n'est plus la seule composante des « classes populaires », syntagme qui semble par défaut le terme le plus envisageable. Les membres de cette classe, faute d'entendre et de trouver un mot qui puisse leur convenir, se présentent eux-mêmes comme membres de la classe des « petits » ou des « exclus ».

Les « classes populaires » que mentionne Lionel Jospin dans sa représentation d'une société française où il reste à faire émerger une nouvelle alliance des classes, sont une construction politique assez originale dans le contexte partisan actuel. Le discours dominant reste quant à lui orienté vers la reconnaissance de l'individu (ou du sujet), fondé sur la valorisation de l'autonomie et de la créativité personnelle, et sur l'idée générale que les rapports sociaux autoritaires et conflictuels d'antan ont laissé place à une négociation interindividuelle permanente et plus harmonieuse. Ce discours tend à réfuter l'intérêt collectif, généralement accusé d'être une utopie irréelle, dont la mise en œuvre est viciée à la source par des « passagers clandestins », profitant indûment d'une sphère publique assimilée à un pourvoyeur malsain d'assistantat. Dans cette perspective, la reconnaissance de l'idée de classe sociale présente le risque de mettre à mal la construction intellectuelle sous-jacente selon laquelle les conflits d'intérêts collectifs n'existent pas.

La difficulté est bien sûr que, faute d'en diffuser les moyens à tous et à toutes les catégories de la population, la valorisation de cette autonomie ne peut que favoriser ceux qui disposent déjà de toutes les ressources pour en jouir, de par leur position héritée dans la structure sociale. En procédant ainsi, un tel discours pourrait être pervers : ce message ne laisse rien à ceux qui n'ont pas reçu les moyens de cette autonomie et de cette créativité, pas même la possibilité de dénoncer leur sort. Il s'ensuit des injonctions

contradictoires déstabilisatrices, pour ceux qui doivent subir les coûts de la liberté sans les moyens, d'où une certaine forme de *dyssocialisation* dont les premières victimes sont les jeunes des classes populaires et moyennes ne bénéficiant pas d'une dynamique d'ascension sociale. Cette dyssocialisation est le fait d'une préparation à l'entrée dans la vie marquée par l'inculcation de valeurs et la perception d'injonctions en contradiction avec la réalité qui est donnée à vivre. Le discours social qui leur est alors tenu est profondément déstabilisant pour les perdants du jeu social, en leur ôtant jusqu'à l'innocence face à un sort qu'ils n'ont pas pu choisir. Il accrédite en réalité le fait que, dans notre monde d'égalité des chances et d'abondance des moyens disponibles pour l'acquisition de l'autonomie, loin d'être les victimes de configurations sociales adverses, ils sont en fait leur propre bourreau, responsables de leur déroute sociale, ou à défaut des faibles d'esprit.

D'une certaine façon, le discours porteur de l'idée que nous vivons dans une société sans classe, outre le fait qu'il retire aux plus démunis tout lieu positif d'appartenance collective, produit la déstabilisation des constructions de classe qui avaient marqué le milieu du XX^e siècle : en retirant aux exclus de l'individualisation valorisée (qui semble rester une valeur sélective pour membres des classes aisées) la capacité à exprimer leur expérience collective, il renvoie les perdants du jeu social à l'intériorisation de leur propre échec. Il disqualifie ainsi les membres des classes populaires pour en faire les acteurs de leur singulière médiocrité.

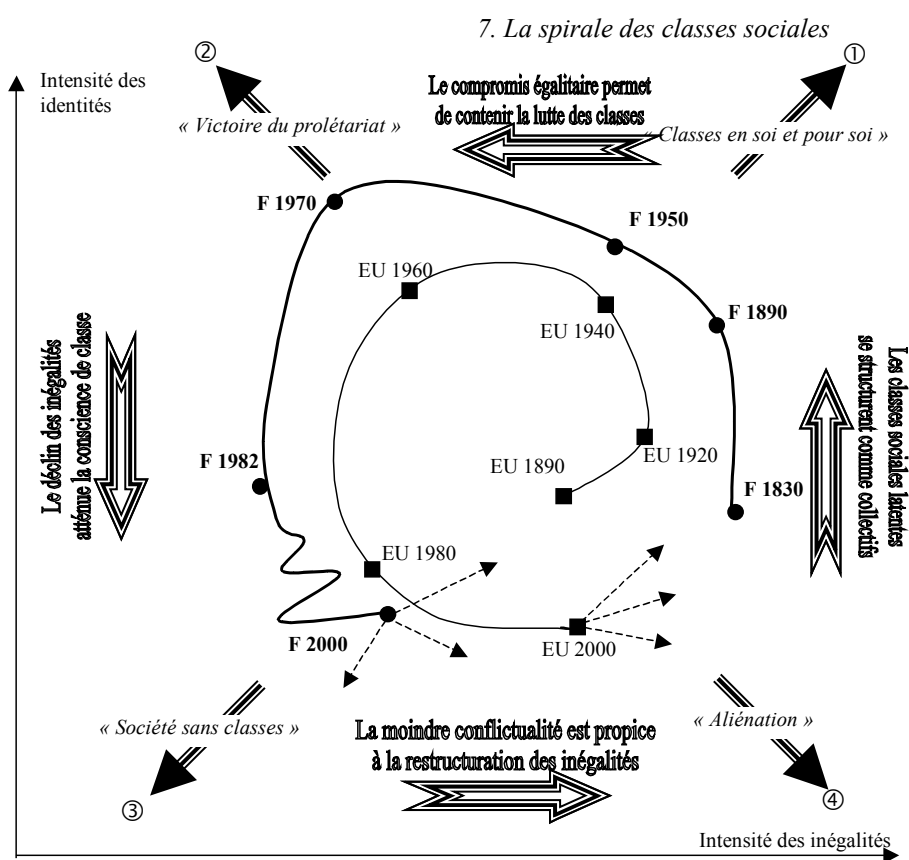
La spirale historique des classes sociales

Le constat majeur auquel nous parvenons à l'issue de ce panorama est le suivant : la théorie de la fin des classes sociales s'est le plus souvent fondée sur le constat de l'effondrement de la conscience de classes (ou de leur *identité collective*) pour en inférer la disparition des inégalités objectives qui la sous-tend, *alors que ces deux dimensions sont sinon indépendantes l'une de l'autre, en tout cas liées d'une façon non mécanique*. Une autre erreur manifeste de la théorie de la fin des classes est de croire en la linéarité de l'histoire sociale : parce qu'une tendance a été vraie lors des Trente glorieuses, beaucoup pensent qu'elle doit se prolonger encore 30 ans après, au même rythme. Il s'agit là d'une des plus grandes sources d'erreurs dans les diagnostics sociologiques. L'histoire du XX^e siècle est celle des fluctuations respectives de la facette objective (les inégalités structurées) et subjective (les identités collectives) des classes sociales.

Pour sortir de cette vision, une lecture du long terme, fondée sur l'analyse des évolutions les plus fortes et en négligeant les aspérités du court terme, pourrait être la suivante. On peut représenter horizontalement l'intensité des inégalités et verticalement celle des identités. Plus une société se trouve à droite, plus elle correspond à une structure inégalitaire, et plus elle est en haut, plus elle correspond à une forte identité collective des classes sociales. Directionnellement, nous avons ainsi quatre types repérables. En haut à droite, nous avons une situation marquée par des inégalités fortes, mobilisées par une conscience de classe marquée : on est en présence d'un système de classes « en soi et pour soi ». En haut à gauche, les inégalités sont faibles, mais la conscience de classe forte ; on peut faire l'hypothèse que cette situation ne peut se constituer sans une histoire préalable de revendications abouties. En bas à droite, c'est la situation inverse, où les inégalités font exister des conditions de classes fortement opposées, sans que la conscience de ces classes n'existe ; il s'agit typiquement d'une situation d'aliénation du prolétariat. En bas à gauche, il s'agit plutôt (directionnellement et à la limite) de la situation d'une société sans classe : sans inégalité ni identité.

Chacun de ces pôles pourrait être instable, à des degrés divers, pour des raisons ayant trait à la logique des configurations. D'une façon générale, cette instabilité provient du fait que les sphères objectives et subjectives, celle de la réalité des inégalités et celle de leurs représentations, sont souvent en décalage temporel. La situation de classes en lutte ① est conflictuelle et confronte au risque d'une conflagration sociale, sauf à trouver une autre issue négociée avec la diminution des inégalités économiques ②. Sans parler d'une égalisation parfaite des conditions, dont on n'a jamais vu d'exemple empirique, cette

situation d'égalisation plus ou moins intense peut s'obtenir de deux façons, soit par la victoire politique du prolétariat, soit en faisant en sorte que la bourgeoisie « lâche du lest », objectif premier des compromis de la social-démocratie. A partir de la position ①, l'issue ④ par la perte de la conscience de classe ne paraît pas très vraisemblable, puisque, face à des inégalités intolérables, les identités de classe doivent en toute logique se reconstituer — mais la question est bien celle-ci : comment les sociétés inégalitaires arrivent-elles à tolérer leurs inégalités (voir Chauvel, 1995) ? L'égalisation des conditions objective qui caractérise le passage de ① à ② est de nature à dissoudre la conscience de classe et à amoindrir la force des identités qui s'étaient constituées à des stades antérieurs de l'histoire sociale, d'où un passage ultérieur à la position ③ ; rester au point ② exigerait en définitive un socialisation difficile à entretenir éternellement (surtout si les conditions sont très égalisées) : comment convaincre les nouvelles générations d'une identité collective et de conflits qui n'ont plus rien d'évident objectivement, sauf à rejouer éternellement les mêmes commémorations officielles et les mêmes vieux mythes ?



Note : les points représentent la France et les Etats-Unis à différentes dates. Les positions sont relatives et restituent l'idée de dynamiques générales de différentes périodes.

A cet instant, la difficulté est que l'égalisation des conditions n'est pas nécessairement parfaite : même si les écarts de revenus sont de 1 à 3 et non plus de 1 à 6, il reste un « dessous » et un « dessus » de la société. Les privilégiés (ceux qui demeurent, car il en reste) ont intérêt à revenir à la situation d'écarts importants⁶. L'argument selon lequel plus d'inégalités est propice à la motivation par des incitations plus fortes à l'effort, et qu'un large secteur socialisé est inefficace, peut avoir une influence

⁶ Les réformes reaganiennes d'allègement de l'impôt sur le revenu et de coupure des dépenses sociales, a permis au décile supérieur de s'enrichir de 25 % en 10 ans par rapport à la médiane, dans un contexte de croissance nulle du revenu par tête, les salariés les plus modestes ayant en effet « payé » pour un enrichissement des classes supérieures, sans croissance économique pour l'ensemble de la société (Fisher et al., 1996 ; Chauvel 2001a). La lutte politique pour l'obtention de réformes économiques peut être de cette façon un moyen plus sûr de s'enrichir que l'implication dans un travail productif.

certaine. Les intérêts sous-jacents pourraient trouver des soutiens et des relais, surtout si, en définitive, les privatisations qui pourraient en résulter sont destinées à bénéficier à ceux qui en prennent la décision (ouverture du capital aux salariés de direction, dénationalisations au profit des décideurs en place, *stock-options* défiscalisés, dans un contexte de baisse des tranches supérieures d'imposition). Sauf dans un pays marqué par un fort civisme et un rapport particulier à la responsabilité politique, la tentation d'aller vers plus d'inégalités pourrait être forte, à laquelle aucune identité conflictuelle de classe ne saurait s'opposer, d'où un glissement probable vers ④, correspondant à la reconstitution d'un système objectif de classes, sans conscience de classes. Cette configuration n'est pas non plus un point d'arrivée ultime : les victimes du nouveau partage sont appelées tôt ou tard à prendre conscience de l'injustice du sort qui leur est fait.

Si nous considérons par exemple la France (F) et les Etats-Unis (EU) au cours du (ou des) siècle(s) passé(s), l'impression est qu'une partie de la boucle a été parcourue. Il est possible de partir du cas de la France préindustrielle de 1830, marquée par des inégalités économiques très fortes, mais où l'identité du prolétariat est encore loin d'être constituée. La suite du siècle fut bien la montée en puissance de cette identité ouvrière et l'entrée dans le jeu politique du marxisme. A partir des Trente glorieuses et de l'édification d'un système social-démocrate, les inégalités ont été fortement régulées, sans que la conscience de classe ne se soit dissoute pour autant. En définitive, il faut attendre le ralentissement économique des années 1970 et 1980 pour voir s'atténuer la conscience de classe, alors que les inégalités ont cessé de diminuer. Comme Ulysse et les siens repris par la tempête devant Ithaque, c'est là que s'éloigne le rêve de la société sans classes, parce que le discours égalitariste perd de ses soutiens, et le discours inverse marque des points dans le débat public. La reconstitution d'inégalités plus fortes est alors en route.

L'histoire américaine en est proche, mais avec quelques variantes. Le point de départ, tel que l'a décrit Adam Smith ou Werner Sombart, est celui d'un pays où les inégalités originelles ont été d'autant plus faibles que le travail y était rare et valorisé, alors que la terre n'y était pas d'avance possédée. La forte concentration qui a résulté de la croissance de la période 1880-1925, a donné lieu à une forte croissance des inégalités. La crise a suscité une brutale activation des identités de classe, face à quoi le *New Deal* (Roosevelt), la *New Frontier* (Kennedy) et la *Great Society* (Johnson) ont ouvert des politiques sociales redistributives inattendues dans un pays connu pour un anti-interventionnisme presque génétique, portés par un fort mouvement social et ouvrier. Cette parenthèse se clos apparemment dans les difficultés économiques et la fragmentation sociale des années 1970 puis du reaganisme, qui ont donné lieu à une réactivation des inégalités et la reconstitution d'une haute bourgeoisie possédante, dans un apparent consensus porté même par les victimes du nouveau compromis. La société française n'est pas parvenue à ce point, pour l'instant ; aurait-elle 20 ans de retard ? Il est vrai que des forces contradictoires tendent à la maintenir dans un moratoire plus ou moins durable.

Nous devons certainement dissocier le cas des Etats-Unis et de la France. Outre-Atlantique, la probable réactivation de la conscience de classe n'est pas encore repérable, et pourrait ne jamais se réaliser. La capacité d'éviction réciproque des classes sociales y est assez inédite, la haute-bourgeoisie y étant une *corridor-class*, en mesure de vivre chaque instant de son existence à l'écart des autres composantes de la société, comme dans un couloir réservé. Par ailleurs, faute d'une homogénéité ethnique de la composition de son prolétariat, la prise de conscience peut être difficile. Aujourd'hui, la culture populaire américaine n'est pas non plus politisée — la presse populaire ne pose pas d'interrogations sur ses intérêts collectifs, et les catégories populaires sont peu engagées dans une volonté réformiste, lorsqu'elles ne sont pas conservatrices. Il s'agit bien là des conditions de l'aliénation. La contradiction entre les valeurs généralement prônées (égalité politique, liberté individuelle) et la réalité du vécu de la majorité (faible participation politique, limitation des moyens économiques nécessaire à l'usage de la liberté) dépend en effet d'une construction mentale collective peut-être plus précaire qu'il n'y paraît.

En France, la question est peut-être plus complexe : le mouvement d'une gauche de la gauche, en perte de vitesse dans les années 1980, mais réactivé depuis 1995, a toujours tenté de développer la conscience sociale et la conscience de classe d'une fraction modeste des classes moyennes tertiaires. Lorsque sera trouvée la synthèse entre les deux fractions des classes populaires que sont les ouvriers et les employés, ce discours de classe pourrait avoir un impact important. En attendant, des décennies peuvent aussi bien passer dans un contexte de réactivation de la pensée néo-conservatrice populaire, ou dans l'abstention électorale massive du peuple.

L'histoire nous apprend que les générations suivantes ont souvent en horreur les manquements, les errements, les réalisations et le bilan des générations précédentes, et l'individualisme atomisé — la parodie de système d'autonomie et de liberté dans laquelle vit la classe populaire des grands pays occidentaux — pourrait finir par se révéler sous son vrai jour : l'élément de dyssocialisation par lequel les inégalités se reconstituent sans que l'on ait à demander la justification de cette croissance des inégalités. Le problème est que la vénération de l'autonomie appelle à un diagnostic sur les *libertés réelles* dont jouissent effectivement les différents groupes constitutifs de la population. Ce diagnostic montre que beaucoup sont exclus de cet accès à l'autonomie réelle, et que cette exclusion a quelque chose à voir avec la notion de classes sociales. Lorsque le mythe de cette autonomie pour tous aura vécu, pour révéler la permanence d'inégalités structurées, d'autant plus violentes qu'elles sont situées hors du champ de la conscience, un retour des classes sociales dans le champ politique pourrait avoir lieu. En attendant, les classes sociales sont une réalité tangible, mais vidées par l'histoire récente de contenu subjectif, et posée hors des représentations collectives. Les rapports sociaux les plus violents sont souvent les plus silencieux, ceux devant lesquels il n'existe pas de représentations constituées ni de discours organisés.

Les tendances des Trente glorieuses ont fait des classes sociales un objet sociologique dépassé, mais ces dernières décennies semblent leur redonner un contenu et des contours plus stables. Pour peu que les tendances des décennies récentes se prolongent, la « restratification » de la société française pourrait être d'actualité, porteuse à terme de contours objectifs plus nets des classes sociales. Pour l'heure, cette vision est doublement hypothétique : d'une part, une possible mais non certaine reprise économique pourrait relancer une boucle vertueuse porteuse d'atténuation des contours de classes ; d'autre part, il se peut qu'une structure sociale objectivement rigide puisse ne pas aller de pair avec une prise de conscience de cette rigidité, comme c'est le cas dans l'exemple américain (Chauvel, 2001a). Pour autant, la difficulté actuelle est que dans la nouvelle structure objective de classe qui émerge, plus que dans l'Europe de la fin du XIX^e siècle, les catégories sociales en situation de maîtriser la production des représentations collectives (les « manipulateurs de symboles » de la traduction des œuvres de Robert Reich, « *symbolic analysts* ») sont de plus en plus éloignés des masses et proches du pôle dominant, ce qui n'aide certainement pas à la prise de conscience de la situation réelle.

Références bibliographiques

ARON R., 1969 : *Les désillusions du progrès, essai sur la dialectique de la modernité*, Paris, Calmann-Lévy.

ATKINSON T., M. GLAUDE, L. OLIER et T. PIKETTY, 2001 : « Inégalités économiques », *Rapports du Conseil d'analyse économique*, n°33.

BIHR A. et R. PFEFFERKORN, 1995 : *Déchiffrer les inégalités*, Paris, Syros.

BOY D. et N. MAYER, 1997 : « Les 'variables lourdes' en sociologie électorale : état des controverses », *Enquête*, 01/06, n°5, pp.109-122.

BOURDIEU P., 1979 : *La distinction, critique sociale du jugement*, Paris, Editions de Minuit.

-
- CHAUVEL L., 1995 : « Inégalités singulières et plurielles : l'évolution de la courbe de répartition des revenus », *Revue de l'OFCE*, n°55, pp. 211-240.
- CHAUVEL L., 1997 : « Les inégalités au fil du temps : 1954-1994 », dans L. Dirn, « Tendances de la Société Française », *Revue de l'OFCE*, n°61, pp. 201-207.
- CHAUVEL L., 1998b : « Le patrimoine des français », *Futuribles*, n°233, pp. 73-80.
- CHAUVEL L., 1999a : « Du pain et des vacances : la consommation des catégories socioprofessionnelles s'homogénéise-t-elle (encore) ? », *Revue française de sociologie*, LX, pp.79-96.
- CHAUVEL L., 1999b : « Existe-t-il une structure sociale européenne ? », *Revue de l'OFCE*, 71, pp. 283-298.
- CHAUVEL L., 2001a : « Un nouvel âge de la société américaine ? Dynamiques et perspectives de la structure sociale aux Etats-Unis (1950-2000) », *Revue de l'OFCE*, n°76, pp.7-51.
- CHAUVEL L., 2001b : « Un nouvel âge de la société américaine ? Dynamiques et perspectives de la structure sociale aux Etats-Unis (1950-2000) », *Revue de l'Observatoire Français des Conjonctures Economiques*, n°79, septembre 2001
- CHAUVEL L., 2002 (2^e édition) : *Le destin des générations, structure sociale et cohortes en France au XX^e siècle*, PUF, Paris.
- CLARK T. N. et S. M. LIPSET, 1991 : « Are Social Classes Dying? », *International Sociology*, VI, pp. 397-410.
- DESROSIERES A. et L. THEVENOT, 1988 : *Les catégories socioprofessionnelles*, Paris, La Découverte.
- DIRN L., 1998 : *La société française en tendances, deux décennies de changement*, Paris, PUF.
- DUBET F. et D. MARTUCELLI, 1998 : *Dans quelle société vivons-nous ?*, Paris, Seuil.
- ERIKSON R. et J.H. GOLDTHORPE, 1992 : *The Constant Flux. A study of Class Mobility in Industrial Societies*, Oxford, Clarendon Press.
- FISCHER C., M. HOUT, S.R. LUCAS, M. SANCHEZ-JANKOWSKI, A. SWIDLER et K. VOSS, 1996 : *Inequality by Design: Cracking the Bell Curve Myth*, Princeton (NJ), Princeton University Press.
- FITOUSSI J.-P., 1995 : *Le débat interdit*, Paris, Arléa.
- FITOUSSI J.-P. et P. ROSANVALLON (dir.), 1996 : *Le nouvel âge des inégalités*, Paris, Le Seuil.
- FOUGERE D. et F. KRAMARTZ, 2001 : « La mobilité salariale en France de 1967 à 1999 », pp. 333-354, dans T. ATKINSON, M. GLAUDE, L. OLIER et T. PIKETTY, « Inégalités économiques », *Rapports du Conseil d'analyse économique*, n°33.
- FOURASTIE J., 1979 : *Les Trente Glorieuses ou la révolution invisible*, Fayard, Paris.
- GOLDTHORPE J.H., D. LOCKWOOD, F. BECHHOFFER et J. PLATT, 1968-1969 : *The Affluent Worker*, Cambridge, Cambridge University Press (3 vol.).
- HALBWACHS M., 1905 : « Remarques sur la position du problème sociologique des classes », *Revue de métaphysique et de morale*, 13, pp. 890-905.
- HALBWACHS M., 1913 : *La classe ouvrière et les niveaux de vie*, Paris, Félix Alcan.
- HERAN F., 1997 : « Les intermittences du vote : un bilan de la participation de 1995 à 1997 », *INSEE Première*, 546.
- MENDRAS H., 1988 : *La seconde révolution française : 1965-1984*, Paris, Gallimard.
- MICHELAT G. et M. SIMON, 1996 : « 1981-1995 : changements de société, changements d'opinion », in *SOFRES, L'Etat de l'opinion 1996*, Paris, Le Seuil.
- NISBET R., 1959 : « The Decline and Fall of Social Class », *Pacific Sociological Review*, 2(1), pp. 119-129.
- PAKULSKI J. et M. WATERS, 1996 : *The Death of Class*, London, Sage.
- PIKETTY T., 2001a : « Les inégalités dans le long terme », pp. 137-204, dans T. ATKINSON, M. GLAUDE, L. OLIER et T. PIKETTY, « Inégalités économiques », *Rapports du Conseil d'analyse économique*, n°33.
- PIKETTY T., 2001b : *Les hauts revenus en France au XX^e siècle : inégalités et redistributions, 1901-1998*, Grasset, Paris.
-

-
- PASSERON J.-C., 1991 : *Le raisonnement sociologique, L'espace non-popperien du raisonnement naturel*, Paris, Nathan.
- SIMMEL G., 1981 (1896-1897) : *Sociologie et épistémologie*, Paris, PUF.
- THERBORN G., 1995 : *European modernity and beyond*, Londres, Sage.
- THELOT C. et L.-A. VALLET, 2000 : « La réduction des inégalités sociales devant l'école depuis le début du siècle », *Économie et Statistique*, n°334, pp.3-32.
- TODD E., 1995 : « Aux origines du malaise politique français. Les classes sociales et leur représentation », *Le Débat*, n°83, p. 98-120.
- THOMPSON G., 1963 : *The making of the English working class*, Londres, V. Gollancz.
- VALLET L.-A., 1999 : « Quarante années de mobilité sociale en France. L'évolution de la fluidité sociale à la lumière de modèles récents », *Revue française de sociologie*, vol. 40, pp. 5-64.
- WRIGHT E.O., 1979 : *Class structure and income determination*, New York, Academic Press.
- WRIGHT E.O., 1985 : *Classes*, London, Verso.

The death of social classes, and still beyond

In the post-industrial societies, social classes seem to be no more relevant objects for the analysis of the social systems. If we consider an empirical definition of social class, two historical periods clearly appear in the dynamics of the vanishing of the social classes, even if significant national differences can be underlined.

On the one hand, during the period of fast growth of the post-war period, the social classes lost gradually their objective content. On the other one, since the end of the Seventies new structured inequalities, sometimes more violent, are about to locate and determine social classes in their living conditions.

However, these structured inequalities seem to be no more organised by a class consciousness likely to animate a durable collective movement and to give an expression to the subjacent social relations (rapports sociaux). This is a panorama of the recent evolutions of objective and structured inequalities. We underline here the problems implied by the disappearance of the subjective aspect of class, and analyse the elements of the current debate showing that the future of the social classes is more open than it is generally conceived.